

Contrat de bassin 2022-2024

Bilan de l'année 2022



EDITO

Le changement climatique et les évolutions des régimes pluviométriques et hydrologiques engendrées par celui-ci se ressentent déjà sur le territoire du contrat de bassin, comme les années 2018, 2019, 2020 et 2022 en sont la preuve. Dans ce contexte d'incertitudes, nous avons besoin plus que jamais de veiller sur la quantité et la qualité de l'eau dans nos rivières et dans nos nappes souterraines. Les milieux aquatiques et les milieux humides rendent un grand nombre de services écosystémiques : de la dépollution de l'eau des rivières par les ripisylves à l'écrêtement des crues grâce aux milieux humides associés aux rivières en passant par une aide à la recharge des nappes souterraines alimentant l'ensemble de la population en eau potable.

Le contrat de bassin 2022-2024 est un programme d'actions opérationnel qui identifie des projets concrets qui seront mis en œuvre par différents maîtres d'ouvrage (collectivités, associations) afin de restaurer des milieux aquatiques, améliorer l'assainissement des communes, faire des économies d'eau ou encore sensibiliser les enfants au sein des établissements scolaires.

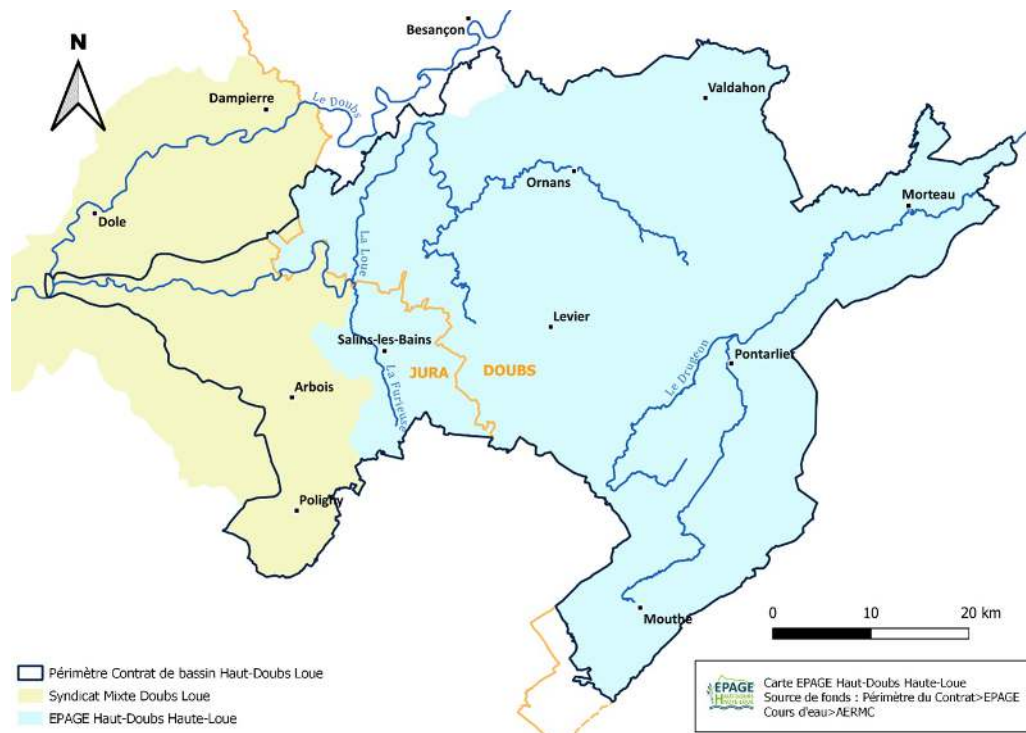
Pour vous tenir informés de la progression des actions inscrites au contrat de bassin, nous avons le plaisir de vous adresser le premier numéro de ce bulletin d'information.

Nous espérons que l'année 2023 sera autant favorable pour la réalisation des actions que l'année écoulée.

Bonne lecture à tous
Philippe ALPY et Etienne CORDIER

Un premier contrat de bassin a été mis en œuvre entre 20015 et 2018 sur le Haut-Doubs et la Haute-Loue pour répondre à une situation de crise, caractérisée par une forte mortalité piscicole qui a sévi entre 2009 et 2011.

Le bilan satisfaisant mais pas suffisant a encouragé la volonté de poursuivre la démarche d'actions concertées sur le territoire en reconduisant un contrat de bassin sur un périmètre élargi, comprenant l'intégralité du bassin versant de la Loue, tout en conservant les bassins versant du Dugeon et du Haut-Doubs, qui alimentent la source de la Loue par un mécanisme de pertes dans le karst.



La phase d'élaboration du nouveau contrat de bassin Haut-Doubs Loue s'est déroulée en 2020 et 2021, avec un travail de recensement des études et travaux à inscrire.

Le contexte particulier de ces années a retardé la date de mise en œuvre souhaitée du contrat, dont le programme a été validé par la Commission Locale de l'Eau (CLE) le 23 juin 2022 et par la Commission des aides de l'Agence de l'Eau en octobre 2022.

Le contrat de bassin a pour objectif de répondre aux grands enjeux du territoire à travers des actions réparties en quatre grandes thématiques :

- L'amélioration de la qualité de l'eau
- La restauration et préservations des milieux aquatiques et humides
- L'amélioration de la gestion quantitative de la ressource en eau
- La communication et sensibilisation autour des problématiques liées à l'eau

Au sein de ce contrat 2022-2024, sont inscrites 69 actions, portées par une vingtaine de maitres d'ouvrage. Les montants engagés au cours de ces trois années vont s'élever à hauteur de 38 M€ avec des subventions publiques apportées par les partenaires signataires du Contrat, qui sont l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département du Doubs.



La gouvernance du contrat

Le comité de pilotage est l'organe qui veille à la mise en œuvre des actions et au respect du calendrier initialement prévu.

Intégrant l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin versant concerné, il repose sur

la CLE du SAGE Haut-Doubs Haute Loue, élargie aux acteurs de la partie jurassienne du bassin versant de la Loue.

Le comité de pilotage du Contrat Haut-Doubs Loue bénéficie d'une co-présidence :



Philippe ALPY

Président de l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue, Vice-Président du Département du Doubs, Maire de Frasne



Etienne CORDIER

Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,
Vice-Président de la Communauté de Communes Plaine Jurassienne,
Maire de Petit-Noir



ACTUALITÉ : Signature du Contrat de bassin

Le contrat de bassin a été officiellement signé au cours d'une cérémonie à Montgesoye vendredi 24 mars 2023.

Les signataires ainsi que les membres du comité de pilotage étaient conviés et nombreux ont répondu présents pour cette occasion.

Cette cérémonie a été l'occasion de réaffirmer les engagements des différents partenaires pour la protection de la ressource en eau au cours des discours successifs et de présenter deux actions de restauration de milieux aquatiques inscrites au contrat de bassin.

[> Pour aller plus loin](#)

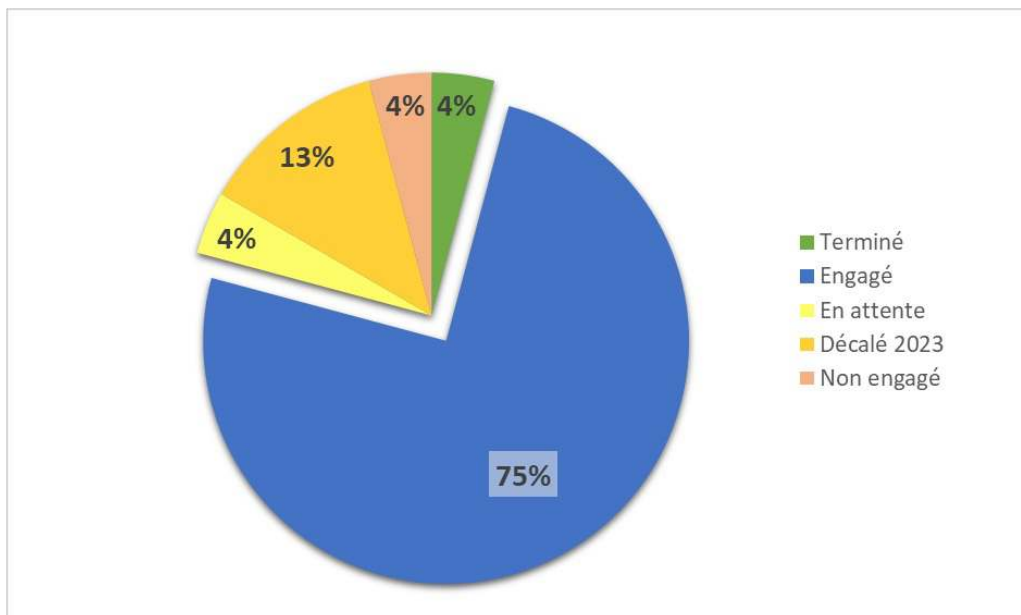




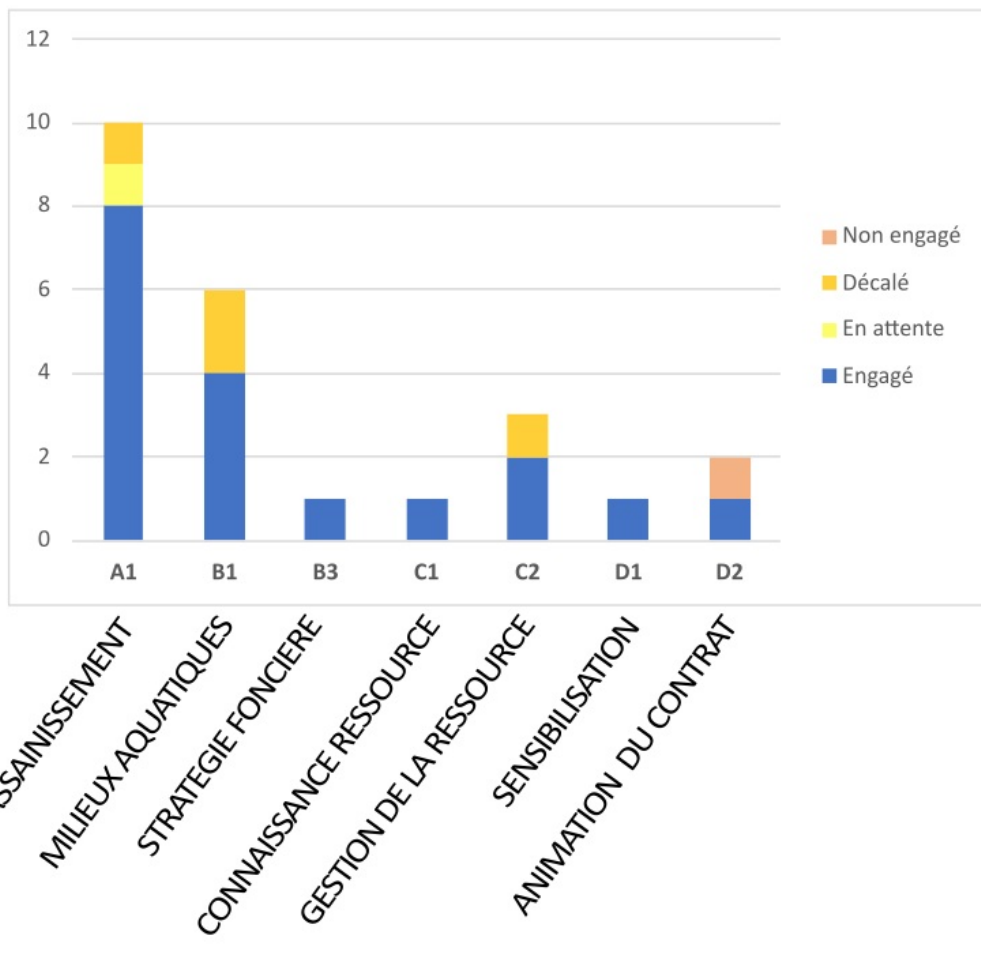
Avancement des actions 2022

Sur les 69 actions inscrites au contrat de bassin Haut-Doubs Loue, 24 étaient programmées sur 2022.

Le taux d'engagement des actions est de 75%, ce qui est encourageant. Sur les 6 actions non engagées, quatre actions ont été décalées à 2023, une action est en attente et une n'a pas été engagée car elle dépendait de données non disponibles en 2022.



Les actions programmées sur 2022 concernent pour près de la moitié des études et travaux visant à l'amélioration de l'assainissement du territoire. Un quart des actions sont quant à elles des études visant à restaurer des cours d'eau dont la morphologie a été dégradée.



Exemples d'actions réalisées



Sensibilisation scolaire

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, 50 classes pourront bénéficier d'intervention dans le cadre du programme « O cours de l'eau » co-animé par les CPIE et les fédérations départementales de pêche. Seize classes avaient déjà été les heureuses élues pour l'année 2022 et les inscriptions se terminent pour la fin de cette année scolaire.

Pas de panique pour les classes malchanceuses qui n'ont pas pu en bénéficier cette année, une nouvelle inscription aura lieu pour l'année 2023-2024.

majeures

Le 8 novembre 2022, une réunion a été organisée à Ornans pour présenter aux collectivités le concept de ressources stratégiques. Ces ressources abondantes, pouvant présenter un intérêt important à moyen et long terme pour l'alimentation en eau potable, nécessitent des actions de connaissance et de protection.

L'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue recherche des porteurs de projets pour mener ces études de connaissances, avec jusqu'à 70% de subvention par l'Agence de l'Eau.

Pour plus de renseignement, merci de vous rapprocher d'Amélie Barbier-Dodane, animatrice du SAGE Haut-Doubs Haute-Loue (a.barbier-dodane@eaudoubsloue.fr, 06 30 66 00 51)



Mise en séparatif du Chemin neuf à Etray

La Communauté de communes Portes du Haut-Doubs (CCPHD) a réalisé pendant le second semestre 2022 des travaux de mise en séparatif de la rue Chemin Neuf à Etray.

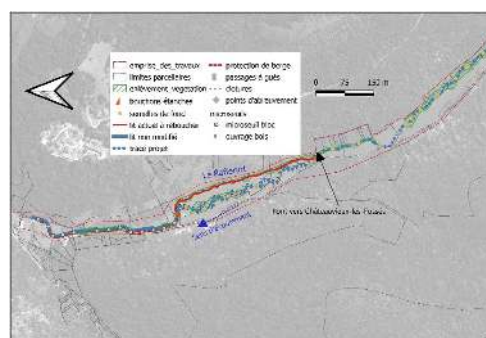
MOE : CCPHD Service AMO

Coût maîtrise d'œuvre et travaux : 166 500€ HT

Plan de financement : Agence de l'Eau RMC (50%), Département du Doubs (10%), CCPHD (40%)

Etude Avant-projet Affluents Haute Loue - Tranche 1 : Raffenot, Vergetolles et Amathay

En 2022 et à la suite du diagnostic réalisé en 2019-2020 par Eaux Continentales, a été lancé l'étude d'avant-projet pour la restauration physique du ruisseau du Raffenot, du ruisseau de Vergetolles aval, du ruisseau d'Amathay et du ruisseau de Vau amont. Pour donner suite aux avant-projets, Les travaux concernant le Raffenot et le Vergetolles seront



> Aller sur la page du Contrat de bassin



Contact

Maud LE NAGARD

Animatrice du Contrat de bassin

03 81 26 65 52 / 07 86 55 54 73

m.lenagard@eaudoubsloue.fr



Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

